



L'affaire Woulfe

Le notaire indélicat est mis sous caution de \$80,000 — Ses escroqueries atteignent presque le demi-million.

James J. Woulfe a comparu hier après-midi devant la Première Cour Criminelle de la ville sous seize accusations d'avoir négocié des fausses inscriptions hypothécaires.

Les seize affidavits avaient été préparés et ont été remis par le district attorney. Le Juge Fisher a placé Woulfe sous caution de \$80,000 pour chaque affaire, soit \$80,000 en tout. Voici la liste de ces différentes reconnaissances hypothécaires, indiquant le montant et les pseudo signataires:

- 12 juillet 1900—Charles U. Davidson, \$700.
9 août 1900—Kate Regan Gardner, \$1,050.
15 juillet 1910—John Esparros, \$1,200.
13 septembre 1910—George O'Brien, \$1,000.
22 octobre 1908—Anne Shannon, \$1,000.
5 juillet 1910—John Esparros, \$800.
13 septembre 1910—George O'Brien, \$1,000.
21 décembre 1909—J. Singer, \$1,000.
5 juillet 1910—John Esparros, \$1,200.
12 juillet 1900—John Esparros, \$1,200.
9 août 1909—Kate Regan Gardner, \$1,050.
17 mai 1910—J. Wells, \$800.
26 août 1909—Anna D. Walker, \$1,000.
18 mai 1908—James E. Byrne, \$1,100.
5 juillet 1910—John Esparros, \$800.
17 mai 1910—J. Wells, \$800.
On pense que le montant des détournements atteindra près de \$500,000.
Le nombre des victimes du notaire prévaricateur s'élève à quarante-trois.
Sur ce nombre huit des crédits

leurs principaux sont pris pour un peu plus de \$200,000, la balance de l'argent détourné appartenant aux autres victimes. Dans quelques uns des cas où les notes hypothécaires ont été fabriquées, la falsification est tellement évidente que les propriétaires n'auront pas leurs titres de propriété discutés.

Le plus gros perdant perd \$60,000. Pendant les 10 ans que Woulfe lui a versé des intérêts sur des notes fictives, il lui a payé près de \$48,000.

Les escroqueries de Woulfe remontent à une quinzaine d'années. Il était né joueur. Il faisait beaucoup d'affaires en qualité de notaire; pendant plusieurs années il fut aux prises avec toutes sortes de difficultés pour faire face à ses obligations.

Woulfe vivait simplement. Son seul vice était le jeu. Sa famille se compose d'un fils, étudiant, d'une fille mariée et d'un enfant en bas âge. Il habitait un cottage sans prétention, 2658 rue du Canal.

Cafetier Arrêté

Frank Governale, un employé de B. Carniglia, propriétaire du café, situé rue Dauphine No. 511 a été arrêté hier soir par l'agent de police Martinez sous l'accusation d'avoir vendu des boissons à une femme, ce qui est prohibé par la loi Gay-Shattuck.

Un peu plus tard un nommé Tony Marchac, cafetier à l'angle des rues Bourgogne et St. Pierre a été arrêté par le même agent de police et pour la même cause que Governale.

Suicide dramatique

Amite, La. 19 février. — Après avoir téléphoné à un de ses amis, pour lui dire d'aller chez lui pour voir s'il n'avait pas oublié une somme de \$126 sous un oreiller, Groves Elderidge, âgé de 22 ans, s'est fait sauter la cervelle d'un coup de revolver.

Quand M. Joe Kopfler, reçut le message par téléphone, il s'empressa d'aller chez Elderidge, pour faire la commission. Quand il téléphona la réponse, un inconnu lui dit qu'Elderidge venait de se suicider.
Elderidge résidait à Amite depuis plusieurs années, et était très estimé de tous.

ECOUTEZ

Si vous vous sentez malade n'avez pas d'appétit—avez les intestins et le foie inactifs essayez une bouteille de

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

et voyez le bien qu'il vous fera. Il se prend aussi pour l'Indigestion, Constipation, Rhumes, Grippe et Malaria. Procurez-vous le aujourd'hui

Nouvelles de St. Bernard

L'Association d'éleveurs de cochons de la Louisiane a demandé le concours de la Bourse des Bestiaux expédiés à la Nouvelle-Orléans pour le transport des bestiaux expédiés à la Nouvelle-Orléans. Ils ont aussi demandé de meilleurs prix pour le transport du porc.

Depuis quelque temps, la Bourse des Bestiaux a fait la demande à la Commission de Chemin de Fer de l'Etat, d'améliorer les conditions d'embarquement qui existent en ce moment. Ils ont aussi demandé une liste de bestiaux plus réduits pour les bestiaux expédiés dans la Louisiane.

Au Crescent City Stock Yards Co. on s'attend à ce que la Commission considérera les plaintes ci-dessus favorablement. Les bouvillons les plus beaux et les plus lourds qui ont été vus aux Abattoirs cette saison, ont été envoyés par J. M. Mathis, de Wesson, Miss. Les bouvillons sont de la meilleure qualité, et ont commandé les plus hauts prix de l'année, 71c par livre sur pied.

Les bouvillons étaient envoyés en consignment à la compagnie Frank-Taylor-Kendrick, et leur distribution aux bouchers de la Nouvelle-Orléans a reçu l'attention personnelle de M. Taylor.

L'anniversaire de la naissance de Washington sera observé par tous les élèves des divers écoles de la paroisse, vendredi après-midi. Les institutrices font faire aux enfants des répétitions pour le programme, qui consistera en chants patriotiques et récitations et en exercices.

Le procès en dommages de John Hunter contre le Indian Refining Co. a été renvoyé à la prochaine séance, pour manque d'évidences. Hunter réclame \$5,000 pour un emprisonnement immérité.

Antonio Larien a intenté un procès d'habeas corpus contre sa belle-mère, Mme Diego Estopinal, pour la possession de son fils, âgé de 4 ans, Joseph. Le Juge Hingle a renvoyé sa décision à la prochaine séance.

Le cas de J. M. Lacaze contre Louis Bagueris a été entendu et le jugement a été rendu en faveur du défendeur. L'Avocat Wallace Nunez, qui représente les traqueurs accusés d'avoir violé les lois sur la chasse, a fait une exception péremptoire. Le cas a été renvoyé au 17 mars.

Le cas d'Antonio Roballo contre Santo Sheniro a été renvoyé à la prochaine séance. Roballo réclame \$15 pour son mulet qui a été mis hors d'état de service par Sheniro.

Robert Williams, l'homme de couleur, a plaidé non coupable de l'accusation de ne pas subvenir aux besoins de sa femme et de son enfant, et a été mis en liberté sous une caution de \$100.

Thomas F. Brobson, de Orange, N. J. a rendu visite à son frère, le Sergeant James Brobson, aux Casernes Jackson.

Le Capt. H. W. Jones, le chirurgien en chef de l'hôpital aux Casernes Jackson, est parti mercredi à Washington, pour affaires.

Mouvement Maritime

Le vapeur "Cartago", Capt. Lamb, du United Fruit Co., est arrivé hier matin avec un grand nombre de passagers et 43,000 régimes de bananes. Le commandant dit que le voyage a été très beau depuis le commencement jusqu'à la fin.

Le vapeur Anglais, "Custodian", de la compagnie Harrison, est arrivé de Liverpool avec un fort chargement de marchandises pour ici, et pour autres villes du Sud. Le Capt. Townie dit que le voyage a été assez mouvementé, car pendant presque toute la traversée, la mer a été très grosse-verse de la pluie et du froid.

Avec un très gros chargement de marchandises et 8213 balles de sisal, le vapeur Anglais "Santonia", est arrivé hier matin de Progreso, Mexique. Le Capt. Boyd, a dit que le voyage a été assez agréable et que le 16 février vers 10 heures du matin il avait rencontré deux grands navires de guerre Américains qui se rendaient à Vera Cruz.

Le "Greenbrier", de la Compagnie Anglaise, est arrivé mardi soir de Costa Rica avec un chargement de 36,000 régimes de bananes.

Le vapeur Anglais, "Belgian", de la Compagnie Leyland, est arrivé de Liverpool, Barbados et Trinidad avec un fort chargement. Le Capt. McCormick dit que le voyage a été très mauvais car il a fait mauvais temps pendant toute la traversée.

Le "Chalmette", de la Compagnie Morgan, est arrivé mardi de la Havane avec un chargement de 700 sacs de sucre, des fruits et 75 passagers.

Le "Comus", de la Compagnie Morgan, est parti pour New York hier matin avec un grand nombre de passagers, et un fort chargement.

Deux Procès en Dommages

Un procès en dommages de \$1,900 a été intenté hier matin à la Cour Civile de District par Mme Charles N. Avril, contre le New Orleans Rys. & Light Co.

D'après la pétition enregistrée hier, il paraît que le 20 février 1912, Mme Avril qui était passagère dans un tramway de la compagnie défendante a été sérieusement blessée à la tête et à l'épaule en étant projetée sur le plancher du tramway, par suite de la collision entre deux tramways de la compagnie.

Un autre procès pour \$6,000 de dommages a été intenté par Mlle Isabella Brookman, contre la même compagnie de tramways. Mlle Brookman déclare dans sa pétition que le 21 juillet en descendant d'un tramway de la compagnie défendante elle est tombée sur la voie qui était en mauvais état à l'angle des rues Canal et Dupré et en tombant elle s'est cassé le bras droit. Elle demande à la compagnie la somme de \$6,000.

HEMORROIDES GUERIES EN 6 A 11 JOURS. 404 RS. Votre pharmacien vous remboursera l'argent si l'on ne guérit pas n'importe quel cas d'hémorroïdes à l'émulsion de Saignantes ou Troubadours en 6 à 11 jours. 50c.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans

Messieurs les sociétaires sont priés d'assister à l'Assemblée générale trimes-trielle qui aura lieu le dimanche 23 février à 5 heures du soir au siège de la Société.

Inauguration de l'Hôpital Clinique

Cette cérémonie aura lieu, à 4 heures précises, sous le haut patronage de M. H. LEDEY, Consul Général de France, à la Nouvelle-Orléans. J. VERGNOLLE, Secrétaire.

Société Française de Bienfaisance

Les visiteurs qui voudront bien honorer de leur présence, seront reçus à partir de deux heures de l'après-midi. La cérémonie officielle commencera à quatre heures précises. Pour le Conseil de Direction, J. de LAAGE, Secrétaire.

Contrebandier mis en liberté sous caution

Woo Ju Jun, le matelot chinois du paquebot Santana, accusé par le grand jury fédéral, d'avoir fait rentrer de l'opium en contrebande, a été mis en liberté hier matin par le Juge Foster, sous une caution de \$1,000. Mack Jackson, le propriétaire d'un restaurant Chinois, rue Canal, a été son garant.

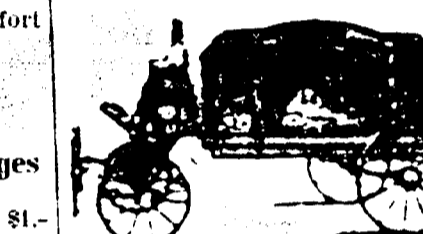
DÉCÈS

MAZON—Décédé, mercredi 19 février 1913 à 7 heures 30 a. m. PIERRE MAZON, âgé de 78 ans, natif des Hautes Pyrénées, France, et résident de cette ville pendant 60 ans.

Les parents et amis de la famille ainsi que les officiers et membres de l'Union Protective des Latins, sont respectueusement invités d'assister à ses funérailles qui auront lieu JEUDI 20 février 1913 à 3 heures p. m. de la dernière résidence du défunt, No. 425 avenue S. Carrollton. Enterrément au Cimetière St. Vincent de Paul.

F. LAUDUMIEY, B. ADER, Président et Gérant. Vice-Président, EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.



Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs 1108-1112 RUE NORD REMPARTS PHONE-HEMLOCK 408

Le Meilleur Endroit de Pêche en

Louisiane est au "Shell Beach" Et aux environs de la

Pointe à la Hache \$1.00

ALLER ET RETOUR, Samedis et Dimanches.

Le train part de la gare de la rue St-Claude et Champs-Élysées.



DEMANDEZ UN TAXI COOKE 19 rue—Phone Main 39 ou 49

TULANE CE SOIR ET TOUTE LA SEMAINE Matinée Mercredi et Samedi... OFFICER "688"

CRESCENT TOUTE LA SEMAINE Matinée Mardi, Jeudi, Samedi... THE TRAIL OF THE LONESOME PINE

Opheum Phone Main 333... HENRY E. DIXEY... ELIZABETH M. MURRAY

S. J. Poupart ACTIONS et OBLIGATIONS Valeurs de tous Coures... 806 RUE PERDIDO NOUVELLE-ORLEANS, La.

Economical Shoe Hospital 2043 RUE MAGAZINE... 1176-18-mar, jeu, dim

Emilien Perrin PROPRIETES FONCIERES Actions et Obligations, Assurances... 305 RUE BARONNE PHONE MAIN 15

ON DEMANDE DES AGENTS On demande 1000 agents pour vendre un fer à repasser... 25 jan - 1m

E. A. ANDRIEU SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU PROPRIETES FONCIERES STOCKS ET BONS... 802 RUE PERDIDO

PETITES ANNONCES ON DEMANDE une laveuse de vaisselle... 2811

JULES LALERE IMPORTATEUR d'Espadrilles Françaises... 734 Rue Toulouse

LISTE DES FRANÇAIS RECHERCHÉS PAR LE Consulat de France... 522 rue Bourbon

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER, REIMS... 277 Rue Decaer

Navajo, Paracote et Parafint Toitures Caoutchoutées Poêles à Pétrole Nesco Toitures Galvanisées... B. V. REDMOND & SON

Navajo, Paracote et Parafint Toitures Caoutchoutées Poêles à Pétrole Nesco Toitures Galvanisées... B. V. REDMOND & SON

Navajo, Paracote et Parafint Toitures Caoutchoutées Poêles à Pétrole Nesco Toitures Galvanisées... B. V. REDMOND & SON

Navajo, Paracote et Parafint Toitures Caoutchoutées Poêles à Pétrole Nesco Toitures Galvanisées... B. V. REDMOND & SON

Navajo, Paracote et Parafint Toitures Caoutchoutées Poêles à Pétrole Nesco Toitures Galvanisées... B. V. REDMOND & SON

Navajo, Paracote et Parafint Toitures Caoutchoutées Poêles à Pétrole Nesco Toitures Galvanisées... B. V. REDMOND & SON

Navajo, Paracote et Parafint Toitures Caoutchoutées Poêles à Pétrole Nesco Toitures Galvanisées... B. V. REDMOND & SON

Navajo, Paracote et Parafint Toitures Caoutchoutées Poêles à Pétrole Nesco Toitures Galvanisées... B. V. REDMOND & SON

Navajo, Paracote et Parafint Toitures Caoutchoutées Poêles à Pétrole Nesco Toitures Galvanisées... B. V. REDMOND & SON

Navajo, Paracote et Parafint Toitures Caoutchoutées Poêles à Pétrole Nesco Toitures Galvanisées... B. V. REDMOND & SON

Navajo, Paracote et Parafint Toitures Caoutchoutées Poêles à Pétrole Nesco Toitures Galvanisées... B. V. REDMOND & SON

Navajo, Paracote et Parafint Toitures Caoutchoutées Poêles à Pétrole Nesco Toitures Galvanisées... B. V. REDMOND & SON

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER, REIMS... 277 Rue Decaer

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER, REIMS... 277 Rue Decaer

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER, REIMS... 277 Rue Decaer

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER, REIMS... 277 Rue Decaer

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER, REIMS... 277 Rue Decaer

RÉCOMPENSE Une récompense de \$100 sera payée pour toute information qui amènera l'arrestation et la conviction de la personne ou des personnes qui ont volé le fil des poteaux appartenant à la compagnie, rue Melpomène, entre les Avenues Washington et Hagan. NEW ORLEANS RAILWAY & LIGHT CO.

—Cette sensation fut-elle basée sur quelque indice tangible, sur un fait? —Une première fois, je crus entendre une exclamation étouffée, mais tellement lointaine et indistincte que je n'y attachai point d'importance immédiate. Mais plus tard, le mot "lâche" fut articulé nettement, de ce côté, dans la direction de la galerie. —Vous souvenez-vous, mademoiselle, à quel moment de votre discussion ce mot injurieux qui s'adressait sans doute à M. Le Fraisil fut prononcé? —Marcelle leva sur le Juge un regard douloureux: —Faut-il donc, monsieur, que je dévoile les secrets les plus intimes de mon âme? —Oh! mademoiselle, il ne s'agit que de simples indications. L'intérêt de la vérité exige, vous le comprenez vous-même, que nous ayons quelques données sur les sentiments des personnes qui ont joué un rôle dans le drame encore inexplicable qui nous occupe. Pour que le mot "lâche" eût été jeté au milieu de votre conversation avec M. Le Fraisil, il a fallu... —Il a fallu que le langage de M. Le Fraisil ait été odieux. C'est vrai. Il l'a été. Et une rougeur au front, en paroles brèves qui sortaient avec effort de sa gorge oppressée, la

jeune fille indiqua quel avait été le sens des propositions que son ex-fiancé avait osé lui faire avec une rare inconscience et un égoïsme monstrueux. —C'était en effet une grave insulte, dit le juge opinant de la tête. —Que j'ai vivement relevée... —C'est alors que l'intervention s'est produite? —Oui, monsieur. —Savez-vous, mademoiselle, s'il se trouvait à ce moment-là, dans la maison, une personne susceptible de vouloir venger l'injure qui vous était faite? —Ce droit n'appartient qu'à mon père; mon frère a d'autres soucis et ne s'intéresse pas à mes sentiments. Je ne l'ai jamais donné à d'autres. —Bien. Nous arrivons au cœur même de l'action. Que fait M. Le Fraisil à ce moment-là? —Il s'empare d'un couteau qui se trouvait sur cette liseuse, à quelques pas, et se précipite dans la direction de la voie. —C'est bien de ce couteau de fabrication japonaise, je crois, que vous voulez parler? —Le juge d'instruction désignait l'arme que l'inspecteur de la Sûreté présentait en la tenant par l'extrême pointe pour ne pas mettre d'empreintes digitales sur la poignée qui serait probablement soumise aux expériences de M. Bertillon.

A la vue de la lame rouge de sang frais, Marcelle eut un léger recul nerveux; mais elle répondit avec simplicité en détournant ses regards: —Ce couteau a été rapporté par mon père de ses voyages; il est depuis plusieurs années dans la maison. On s'en servait pour couper les pages des journaux et des livres. —C'est cependant une arme dangereuse? —Personne n'y songeait. Ce couteau dans sa gaine d'or ciselé était constamment sur l'une des tables du hall. —Bien, mademoiselle. C'est un point acquis. Voici donc M. Le Fraisil armé de ce couteau se précipitant vers l'endroit où il supposait que se trouvait la personne qui l'avait insulté. Vous n'intervîntes d'aucune façon pour empêcher la tragique rencontre imminente? —Si. Je rappelai M. Le Fraisil, j'essayai de le suivre, mais à peine avais-je fait quelques pas que je m'arrêtai glacée de terreur par un cri étouffé, poignant, douloureux. —Poussé par M. Le Fraisil? —Non. Par une autre voix que la sienne. —Vous êtes bien certaine? —Absolument. —Vous avez reconnu cette voix? —Le timbre en était voilé, as-

sourdi— volontairement peut-être.—Elle ne m'a rien rappelé. —Ce cri a été la seule manifestation de la lutte engagée à quelques pas de vous? —Je n'ai perçu ensuite que des bruits indistincts, des souffles, des froissements, puis le pas lourd, mal assuré de Ferdinand qui revenait... —Violentement émue en revivant cette minute tragique, Marcelle appela encore son fiancé, indigné mais si terriblement puni, par son petit nom et ce fut les yeux ruisselants de larmes et la voix brisée qu'elle acheva son lugubre récit. —Les magistrats touchés par tant de sincérité et de douleur vraie, laissèrent à la jeune fille tout le temps nécessaire pour se remettre de son émotion. —En résumé reprit, le juge d'instruction quand Marcelle eut affirmé qu'elle était assez forte pour achever sa déposition, M. Le Fraisil a frappé une personne inconnue avec le couteau dont il s'était muni; cette personne s'est défendue; s'est emparé de l'arme homicide et en a porté un coup très grave à son agresseur? —Je ne sais comment les choses se sont passées, monsieur. —Bien entendu, mais c'est bien là le sens de votre déposition? —Oui. Au surplus, j'espère bien vivement que vous recueillerez toute la vérité de la bouche

de M. Le Fraisil lui-même. Je sais que le docteur Rigaux est près de lui et sa science est si grande qu'il le sauvera. —Ce serait, en effet, la meilleure des solutions. —Et nous sommes heureux de reconnaître que dans cette affaire toute diligence a été faite aussi bien pour faciliter la tâche des médecins que celle de la justice. Une dernière question, mademoiselle. Aussitôt M. Le Fraisil tombé sur le sol, vous avez essayé de le secourir tout en appelant à l'aide... —Oui, monsieur. —Combien de temps êtes-vous restée seule près du blessé? —Oh! cela m'a paru horriblement long, interminable... —Mais en tenant compte de l'angoisse nerveuse qui semble allonger considérablement les minutes, pouvez-vous apprécier la durée réelle de votre attente? —Je ne saurais dire... Mais, au moins, trois ou quatre minutes. —Je vous remercie, mademoiselle. —Alors le substitut André Lormeau, qui avait suivi l'interrogatoire avec une grande attention et une visible sympathie pour la jeune fille, fit de sa voix flûtée aux lignes ronronnantes: —A aucun moment, n'est-ce pas, mademoiselle, vous n'avez jamais eu l'idée de tirer ou de faire ti-

rer vengeance de la conduite peu honorable de M. Le Fraisil à votre égard? —Le visage pâli de Marcelle eut une expression de dignité supérieure et elle répondit avec hauteur qui révélait son origine: —Celle pensée, monsieur, ne pouvait me venir. Je me suis trompée... Je souffre... j'oublie... —Le substitut s'inclina avec déférence. La douleur noblement supportée est toujours grande et impose le respect. —Je rends hommage, mademoiselle, aux nobles sentiments que vous venez d'exprimer. Mais en dehors de votre volonté, dans votre entourage, se trouve-t-il quelqu'un qui de sa propre initiative et par affection ou dévouement pour vous ait pu songer à punir M. Le Fraisil? —Marcelle fit un signe négatif. —En dehors de mon frère et de Mme de Clamont, je n'ai point d'amis, à l'exception peut-être d'un élève de mon père, M. François Thibaut. —Mais, ajouta Marcelle, ce jeune homme de beaucoup de mérite et de grande science n'a jamais eu à se louer de moi. Alors que dans mon insouciance et une visible sympathie pour la jeune fille, fit de sa voix flûtée aux lignes ronronnantes: —A aucun moment, n'est-ce pas, mademoiselle, vous n'avez jamais eu l'idée de tirer ou de faire ti-

émettre avec toutes sortes d'ingénieuses réticences. Je me reproche aujourd'hui mon attitude inconsciente qui a dû lui faire de la peine. —Ce jeune savant habite près de vous, à l'hôtel? —Il a sa chambre au troisième étage; mais depuis un peu plus d'une année, il a pris des occupations ailleurs et ne vient plus régulièrement; son couvert est cependant toujours mis à notre table; et puis il travaille assez souvent à des inventions de machines dont mon père lui a donné l'idée. —Aujourd'hui, il a pris part à votre déjeuner? —Oui. —Il est resté ensuite à l'intérieur de l'hôtel? —Je ne le sais pas. La dépêche de M. de Clamont nous avait avertis tous. Nous nous sommes séparés sans rien nous dire. —Mais ce fut M. François Thibaut qui accourut le premier à votre appel? —Oui. —Bien, mademoiselle. Et infiniment merci. J'espère que ce que vous avez bien voulu nous dire suffira à monsieur le juge d'instruction et que nous n'aurons plus à vous déranger par la suite. A Continuer.